



... UNIVERSITÉ D'HIVER ...

LES HIVERNALES DE LA FORMATION 2020 100% DIGITAL !

LES 03 ET 04 DÉCEMBRE 2020

à partir de 9h30

:: VISIOCONFÉRENCE ::

**VALIDATION
16 H**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



PROGRAMME DU JEUDI 03 DÉCEMBRE 2020

MATIN | ATELIER AU CHOIX

09 H 30 > 12 H 30

DROIT DE LA FAMILLE

LES VIOLENCES CONJUGALES :
VOLETS CIVIL ET PÉNAL

Me T. COLOMBANI,
Avocat au Barreau de Nice
Me O. GIRAUDO,
Avocat au Barreau de Nice
Mme I. ROME,
Haute fonctionnaire à l'égalité
hommes-femmes,
Ministère de la Justice, Inspectrice
générale de la justice, Magistrate

ATELIER 1

DROIT PÉNAL

L'ACTUALITÉ DU DROIT PÉNAL DES
MINEURS ET LE NOUVEAU CODE DE
JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

Me Ph. BONFILS,
Avocat au Barreau de Marseille,
Professeur à Aix-Marseille Université

ATELIER 2

DROIT PROCESSUEL

MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT
DES DIFFÉRENDS : ÉTAT DES LIEUX

Mme le Vice-Bâtonnier N. BEURGAUD,
Avocat au Barreau de Nice
(modérateur)
Me X. FRUTON, Avocat au Barreau de
Nice, Membre du Conseil de l'Ordre
M. Th. GOUJON-BETHAN,
Maître de conférences à l'Université
Côte d'Azur

ATELIER 3

APRES-MIDI | ATELIER AU CHOIX

14 H 30 > 17 H 30

EXERCICE PROFESSIONNEL

L'AVENIR DE LA PROFESSION D'AVOCAT

M. le Bâtonnier Th. TROIN,
Avocat au Barreau de Nice
M. le Bâtonnier Th. WICKERS,
Avocat au Barreau de Bordeaux,
Ancien Président du Conseil National
des Barreaux

ATELIER 4

DROIT PÉNAL DU TRAVAIL

LA DÉFENSE PÉNALE DU CHEF
D'ENTREPRISE EN DROIT DU TRAVAIL

Me C. SCHWALL,
Avocat au Barreau de Nice, Présidente
de l'AAPDS
Me A. VERRIER,
Avocat au Barreau de Nice,
Membre du Conseil de l'Ordre

ATELIER 5

DROIT DE LA FAMILLE

DROIT DE LA FAMILLE ET BIOÉTHIQUE

Mme L. ANTONINI-COCHIN,
Maître de conférences à l'Université
Côte d'Azur
Me S. SETTON,
Avocat au Barreau de Nice,
Membre du Conseil de l'Ordre
(modérateur)

Un médecin, (à confirmer)

ATELIER 6

PROGRAMME DU VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2020

MATIN | ATELIER AU CHOIX

09 H 30 > 12 H 30

DROIT PROCESSUEL

PANORAMA DE LA PROCÉDURE CIVILE :
NOUVELLES RÈGLES ET NOUVELLES
PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Mme N. FRICERO,
Professeure à l'Université Côte d'Azur,
Membre du Conseil Supérieur de la
Magistrature
Me M. DUCRAY,
Avocat au Barreau de Nice

ATELIER 7

DROIT COMMERCIAL

LES BAUX COMMERCIAUX À L'ÉPREUVE DE
LA CRISE SANITAIRE

M. B. BRIGNON,
Maître de conférences à Aix-Marseille
Université

ATELIER 8

DROIT PÉNAL

ELOQUENCE ET INSTANCE PÉNALE

Me B. PERIER,
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour
de cassation, Ancien secrétaire de la
conférence du stage des avocats au
Barreau de Paris
Me M. SEGUIN,
Avocat au Barreau de Nice, Présidente
de l'ADAIPE
Me A. VERRIER,
Avocat au Barreau de Nice, Membre du
Conseil de l'Ordre (modérateur)

ATELIER 9

APRES-MIDI | ATELIER AU CHOIX

14 H 30 > 17 H 30

DROIT DES SÛRETÉS

PANORAMA LÉGISLATIF ET JURISPRUDENTIEL
EN DROIT DES SÛRETÉS, DROIT BANCAIRE ET
VOIES D'EXÉCUTION

Me S. HOBSTERDRE-HAUTECOEUR,
Avocat au Barreau de Nice, Membre du
Conseil de l'Ordre (modérateur)
Me F. KIEFFER,
Avocat au Barreau de Grasse, Ancien
Président de l'AAPPE

ATELIER 10

PROCÉDURE PÉNALE

BILAN DE LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE
PÉNALE ET QUELQUES JURISPRUDENCES
RÉCENTES

M. J-B. PERRIER,
Professeur à Aix-Marseille Université,
Directeur de l'ISPEC
Me C. PORTERON,
Avocat au Barreau de Nice,
Membre du Conseil de l'Ordre
(modérateur)

ATELIER 11

DROIT FISCAL

MACROÉCONOMIE, COVID 19 ET LOI DE
FINANCES POUR 2021

Me M. BABLED,
Avocat au Barreau de Nice,
Membre de l'Association des Avocats
Fiscalistes

ATELIER 12

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIFS*	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ Pour 1 atelier soit 4 h de formation continue validées	60 €	40,60 €	Moins de 20 €
AVOCAT CONFIRMÉ Pour 2 jours soit 16 h de formation continue validées	200 €	162,40 €	Moins de 40 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice) Pour 1 atelier soit 4 h de formation continue validées	60 €	40,60 €	Moins de 20 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice) Pour 2 jours soit 16 h de formation continue validées	120 €	162,40 €	0 €

*FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 10,15 €

Plus d'informations [ICI](#)

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

En cliquant sur un des liens ci-dessous, vous serez automatiquement redirigé vers le formulaire d'inscription en ligne. Vous pourrez ensuite cliquer sur «inscription au séminaire» et cocher votre ou vos ateliers. Merci de choisir un seul atelier par demi-journée.

JEUDI MATIN

Atelier 1 :
Droit de la famille [ICI](#)

Atelier 2 :
Droit pénal [ICI](#)

Atelier 3 :
Droit processuel [ICI](#)

JEUDI APRÈS-MIDI

Atelier 4 :
Exercice professionnel [ICI](#)

Atelier 5 :
Droit pénal du travail [ICI](#)

Atelier 6 :
Droit de la famille [ICI](#)

VENDREDI MATIN

Atelier 7 :
Droit processuel [ICI](#)

Atelier 8 :
Droit commercial [ICI](#)

Atelier 9 :
Droit pénal [ICI](#)

VENDREDI APRÈS-MIDI

Atelier 10 :
Droit des sûretés [ICI](#)

Atelier 11 :
Procédure pénale [ICI](#)

Atelier 12 :
Droit fiscal [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si elle n'a pas déjà été déposée dans votre espace avocat)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »
[Tuto de téléchargement ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription joint

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Attention : Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

::: UNIVERSITÉ D'HIVER :::

LES HIVERNALES DE LA FORMATION 2020

VISIOCONFÉRENCE | Les 03 et 04 décembre 2020

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit public	Droit du sport

JE M'INSCRIS À

JEUDI MATIN	JEUDI APRÈS-MIDI	VENDREDI MATIN	VENDREDI APRÈS-MIDI
Atelier 1 : Droit de la famille	Atelier 4 : Exercice professionnel	Atelier 7 : Droit processuel	Atelier 10 : Droit des sûretés
Atelier 2 : Droit pénal	Atelier 5 : Droit pénal du travail	Atelier 8 : Droit commercial	Atelier 11 : Procédure pénale
Atelier 3 : Droit processuel	Atelier 5 : Droit de la famille	Atelier 9 : Droit pénal	Atelier 12 : Droit fiscal

Merci de cocher un seul atelier par demi-journée

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

